

UQAR-information

HEBDOMADAIRE DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI

ISSN 0711-2254

15^e année, numéro 6

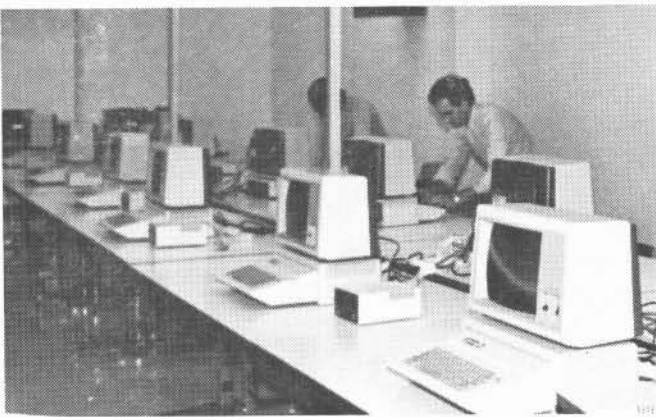
Mardi, 11 octobre 1983

Mercredi

L'édition de textes

Que ce soit pour le travail de bureau, la création littéraire ou la préparation d'écrits scientifiques, l'édition de textes constitue l'une des principales applications des micro-ordinateurs.

En collaboration avec le Secrétariat de l'Année mondiale des communications, l'Université du Québec à Rimouski invite tout le monde à participer au ler de ses mini-colloques sur l'utilisation de l'ordinateur. (Trois autres mini-colloques sont prévus d'ici Noël.)

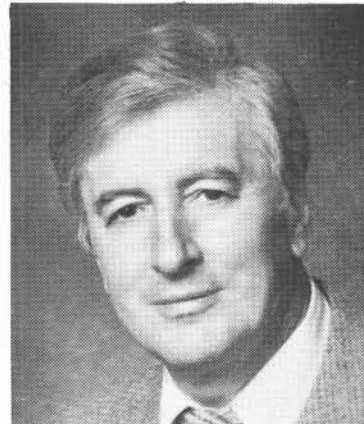


Ce mini-colloque sur l'informatique et l'édition de textes se déroulera à l'UQAR, mercredi de cette semaine. De 9 h à midi et de 13 h 30 à 16 h 30, le local E-230 (et non E-217) sera ouvert à ceux et celles qui désirent se familiariser avec le traitement de textes. Il sera possible d'utiliser le logiciel "Le Rédacteur" et une assistance technique sera fournie par le Service de l'informatique.

De 14 h à 18 h, sur la mezzanine, il y aura une exposition d'appareils de traitement de textes.

Le nouveau vice-recteur

Le nouveau vice-recteur à l'administration et aux finances de l'UQAR vient d'être nommé. Il s'agit de Bertrand Maheux, jusqu'à maintenant directeur général du marketing et des ventes, à Québec-Téléphone. Il remplace donc à l'UQAR Marc-André Dionne, qui a quitté au début de l'été pour entreprendre une nouvelle carrière chez Sométal.



Monsieur Maheux, un homme de 50 ans, père de quatre filles, est originaire de la Beauce. Il est arrivé à Rimouski dès 1949. Depuis 1953, il travaille pour Québec-Téléphone: 30 ans! Il possède un M.B.A. en administration de l'Université de Sherbrooke. Il a été chargé de cours
(suite à la page 2)

De 19 h à 21 h 30, au local G-225, deux exposés seront présentés, suivis par des échanges. D'abord, François Picard, de Québec-Science, décrira son cheminement "de la machine à écrire au traitement de textes". Ensuite, Raymond Blain, président de Logidec Inc., une firme spécialisée, montrera les étapes à suivre "du traitement de textes à l'édition de textes". Bienvenue!

Film

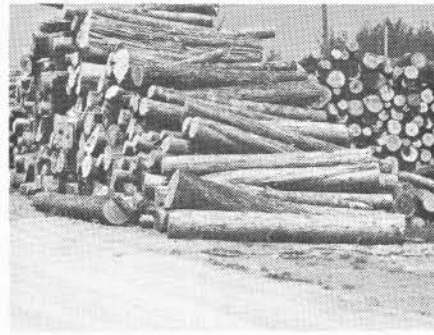
Sécurité

DANS LE TRAVAIL EN FORÊT

À la demande du Comité de santé et de sécurité de la Société d'exploitation des ressources de la Métis (SERM), le CIRAST (Centre d'intervention et de recherche pour améliorer les situations de travail, de l'UQAR) vient de réaliser un film de 45 minutes sur la sécurité dans le travail en forêt.

Le film sera présenté aux travailleurs forestiers de la SERM, lors de la semaine de formation prévue pour février prochain. D'autres organismes semblent aussi intéressés à en faire la diffusion.

Langis Lafrance, un étudiant en administration qui s'est occupé durant l'été de la caméra et du montage de ce film, explique de quelle manière on a procédé. "Nous avons voulu faire du cinéma direct. Photographier les travailleurs forestiers au boulot, en train d'abattre, d'ébrancher, de "buncher" (mettre le bois en cordes), de débarder (sortir le bois de la forêt). Le film montre les travailleurs comme ils sont; ils se reconnaissent, c'est comme un miroir. Ils peuvent ainsi voir et commenter leurs propres



méthodes de travail et discuter au sujet des équipements de sécurité qu'ils utilisent. Leur point de vue est pris en considération." Pour cela, l'équipe a dû se rendre sur le terrain de travail, c'est-à-dire en forêt, où l'on a tourné six heures de film, pour finalement en faire un montage de 45 minutes.

Le film aborde des questions comme les équipements de sécurité en vigueur, les nouvelles techniques d'arrosage au sol, les accidents-types du travail en forêt. À ce sujet, un médecin de les Hauteurs, attaché à la SERM comme conseiller dans les programmes de prévention, fait une intervention dans le film concernant les accidents les plus courants et les manières de les prévenir.

Trois personnes ont conçu ce film: le directeur du CIRAST, professeur à l'UQAR, Jean-Louis Chaumel, à la réalisation; Langis Lafrance, à la caméra et au montage; et Nicolas Lapiere, un diplômé en administration, comme interviewer. L'équipe de production audio-visuelle de l'UQAR a aussi contribué au montage. Le projet a été financé en partie par le programme de financement des Services à la collectivité de l'UQAR.

(suite de la page 1)

LE NOUVEAU VICE-RECTEUR

à l'UQAR (1973-74 et de 1979 à 1983), à Chicoutimi et à l'Université de Montréal. À Québec-Téléphone, il a été directeur des projets de perfectionnement, gérant général des opérations, région Côte-Nord (en poste à Sept-Îles, de 1974 à 1977), directeur général des Services, avant d'assumer, depuis 1980, les responsabilités du marketing.

Bertrand Maheux a aussi été, en 1980-81, président du Conseil économique de Rimouski. Présentement, il siège au Conseil d'administration de l'UQAR, en tant que membre socio-économique.

Le nouveau vice-recteur entrera en fonction le 17 octobre prochain. Quelles seront ses grandes préoccupations, lorsqu'il sera à son poste? En plus de voir au bon financement général de l'Université, dit-il, il songe à accroître la contribution financière des entreprises, pour faciliter la recherche; il s'intéresse à la question du recrutement de nouveaux(elles) étudiants(es); et il veut améliorer la disponibilité de logements pour étudiants(es).

INSCRIPTION (SESSION HIVER 1984) ET CHANGEMENT DE PROGRAMME

Veuillez prendre note que l'inscription des étudiants(es) de 1er cycle à temps complet ainsi que l'inscription des étudiants(es) des 2e et 3e cycles, pour la session d'hiver 1984, se fera pendant la semaine du 11 au 14 octobre 1983.

Les nouveaux(elles) candidats(es) qui auront été admis(es) en vue de la session d'hiver 1984 procéderont à leur inscription le 9 janvier 1984.

Par ailleurs, la date limite d'admission et de changement de programme pour les étudiants(es) à temps complet à la session d'hiver 1984 est fixée au 1er novembre 1983. Tous(les) étudiants(es) à temps complet qui désirent changer de programme d'études à la session d'hiver 1984, devront se présenter au bureau du registraire avant d'effectuer leur choix de cours.

Centraide

Centraide Bas-Saint-Laurent entreprend cette année sa deuxième campagne de souscription, sous la présidence de Ghislain Jean. L'objectif est de 100 000 \$.

Centraide est un regroupement de ressources humaines et financières de la région visant une meilleure répartition des ressources auprès des besoins de la communauté. Centraide Bas-Saint-Laurent couvre la région allant de Saint-Fabien à Les Méchins, y compris la vallée de la Matapédia.

Afin de supporter les organismes bénévoles de la région, Centraide tente d'unifier au sein d'une même campagne toutes les petites campagnes de financement. La campagne est axée sur les dons perçus sur la paie de l'employé et sur les dons des entreprises.

En 1982, Centraide Bas-Saint-Laurent a aidé directement 3 500 personnes en finançant 18 organismes et en distribuant 43 200 \$. Les demandes totalisaient plus de 270 000 \$. Ces organismes subventionnés oeuvrent auprès des personnes manifestant des difficultés d'adaptation ou des problèmes sociaux. En 1983, les besoins sont encore plus nombreux.

La campagne de souscription de Centraide se tient du 1er au 30 octobre. À l'UQAR, c'est le secrétaire général, Bertrand Lepage, qui est chargé du recrutement de fonds.

Bientôt, un(e) souscripteur(e) bénévole entrera en contact avec les employés(es) de l'UQAR. Centraide compte beaucoup sur votre générosité.

On suggère aux gens de faire don d'un montant à chaque paie, par exemple: 1 \$ prélevé à chaque paie (aux deux semaines) si l'on gagne entre 10 et 15 000 \$; entre 15 et 20 000 \$, 1,50 \$ par paie; entre 20 et 25 000 \$, 2,50 \$; entre 25 et 30 000 \$, 3 \$; entre 30 et 40 000 \$, 4 \$; 40 000 \$ et plus, 5 \$.

Les priorités sociales de Centraide Bas-Saint-Laurent pour 1983-84 sont de soutenir financièrement et supporter techniquement les organismes sans but lucratif et bénévoles de notre région, et de favoriser la mise sur pied d'organisations bénévoles qui partagent les objectifs suivants, auprès des clientèles visées: améliorer les conditions de vie, dépanner en situation de crise et défendre les droits des groupes et des individus.

En 1982, des groupes tels que: centre de bénévolat, centre de dépannage pour alcooliques, comité d'implantation d'une popote roulante, maison des femmes, les assoiffés de vivre, l'union des assistés sociaux, les grands amis, etc., ont reçu des subventions.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Association étudiante

La participation à l'Assemblée de l'Association étudiante de l'UQAR n'a pas été nombreuse, mais c'est avec entrain que les personnes présentes ont comblé les postes au Comité exécutif et au Conseil d'administration de l'Association, pour l'année scolaire 1983-84.

Le nouvel exécutif de l'Association se compose de Jean Labonté, président, André Charest, vice-président à l'information, Pierre Grégoire, secrétaire et Luce Balthazar, trésorière. Un seul poste n'a pas été comblé, celui de vice-président(e) aux relations externes (relations avec les autres associations étudiantes et les mouvements de jeunes).

Les membres de l'exécutif siègent automatiquement au Conseil d'administration. En plus des quatre étudiants(es) ci-haut nommés, le C.A. comprend: Gayvens Perron, Bruno Tremblay, Robert Giguère, Bakayoki Losseni Backloss, Céline Gauthier, Claire Thériault, Sylvain Jacques, Marc-André Caron, Pierre Boutet, Luce Nadeau, Ludger Dubé, Carole Sarrasin, Manon Paquet, Céline Charest et Pierre Drapeau.

Priorités

La grande priorité du nouveau Conseil d'administration de l'Association étudiante, ce sera de tenir un référendum, le plus tôt possible, afin de pouvoir accréditer officiellement l'Association et d'obtenir ainsi une cotisation étudiante à la source, pour janvier prochain. Présentement, l'Association ne peut pas retirer une contribution obligatoire de chaque étudiant(e), parce qu'elle doit d'abord recevoir l'accord de principe de la majorité des étudiants(es). Les démarches légales d'accréditation qui ont été faites jusqu'à maintenant ont été ralenties par la nouvelle loi 52, sur les associations étudiantes. Le nouveau C.A. doit d'ailleurs étudier la pertinence de cette loi. Par ailleurs, des efforts pourraient être faits pour percevoir une cotisation étudiante volontaire, au cours de l'automne. L'Association compte augmenter, par les cotisations, son pouvoir financier, afin de mieux réaliser ses mandats.

fn Bref...

Dix étudiants(es) qui fréquentaient l'UQAR l'an dernier ont obtenu confirmation pour l'obtention d'une bourse décernée par le Fonds pour l'aide et le soutien à la recherche (FCAC), du gouvernement du Québec. Ces bourses, qui vont de 3 400 \$ à 8 500 \$, sont valides pour la présente année scolaire. Notons que sur les dix étudiants(es), les sept suivants poursuivent leurs études à l'UQAR même, cette année: Luce Balthazar et Diane Viel, à la maîtrise en éducation, Richard Favreau en développement régional (géographie), Nelson Belzile, Andrée Gendron, Caroline Leblanc et Guy Michaud en océanographie. Les trois autres boursiers, qui font maintenant des études dans une autre université, sont Monique Michaud, France Morin et Bernard Pelchat.

Réunion générale annuelle du club d'astronomie de l'UQAR, le vendredi 14 octobre à 19 h 30, en la salle D-406 de l'UQAR.

Les membres et les personnes intéressées sont invités(es).

Le nouveau directeur du Conseil économique de Rimouski, Jean-Pierre Thibeault, est un diplômé de l'UQAR en administration.

Les membres du Syndicat du personnel non enseignant de l'UQAR (SCFP-1575) ont mandaté à 67% leur Comité de négociation de déclencher une grève rotative au moment jugé opportun. La rotation se fera avec

(suite de la page 3)

Association étudiante

Parmi les autres dossiers, l'Association étudiante envisage la possibilité de former des comités sur les thèmes suivants: le journal étudiant (on mettra principalement l'accent là-dessus), l'information, le logement, le service à la communauté étudiante et enfin, le café l'Index (qui ouvrira son comptoir-lunch au début de novembre et qui, puisqu'il a été déménagé dans un local plus petit, s'appellera désormais l'Auriculaire...).

En assemblée, les membres de l'Association ont aussi décidé de voir à l'engagement d'un(e) permanent(e) pour l'Association, d'étudier la possibilité de s'affilier avec une association nationale, d'accentuer les contacts avec les organismes et groupements de jeunes de la région, de se tenir au courant des activités des mouvements de jeunes, suite au Sommet québécois de la jeunesse.

Enfin, l'Association a pris position contre le projet du ministère de l'Éducation qui viserait à couper les bourses des étudiants(es) du Cégep qui étudient dans des concentrations qui ne font pas partie du virage technologique. Des lettres de protestation seront expédiées, déplorant cette attaque au droit à l'éducation.

LOCAL POUR RÉUNION OU TRAVAIL D'ÉQUIPE

Si tu cherches un local, tu t'adresses à Joane Lechasseur, au local E-105. Si ta demande est faite avant 14 h, une réponse te sera donnée le lendemain à 9 h.

Les fins de semaine et les jours de congé, sur demande, l'agent de sécurité pourra t'ouvrir une salle de cours.

Les autres établissements universitaires du Québec où le personnel syndiqué aura voté une grève semblable. Jusqu'à maintenant, le personnel syndiqué non enseignant des universités Laval, de Chicoutimi et de Trois-Rivières ont également voté pour une telle grève. Le syndicat de l'UQAR demande que l'employeur négocie, sur le normatif, à partir de la convention actuelle, et non à partir de ses propres dépôts. Diverses questions concernant les tâches de travail sont en litige.

À l'occasion du 10^e anniversaire du décès du philosophe français, Gabriel Marcel, la ville de Paris inaugurerait cette semaine une plaque commémorative en son honneur, sur la rue Tournon, là où il a passé la majeure partie de sa vie.

Simone Plourde, professeure de lettres à l'UQAR, a reçu du maire de Paris, Jacques Chirac, une invitation spéciale pour cette occasion. Elle n'a malheureusement pas pu s'y rendre, mais cette lettre signifie néanmoins un témoignage de reconnaissance pour les recherches qu'elle mène sur ce philosophe, dont les préoccupations étaient la vie, la mort, l'espérance, l'être aimé. Rappelons que Simone Plourde a rédigé sa thèse de doctorat sur "Gabriel Marcel, philosophe et témoin de l'espérance", et que celle-ci a été publiée aux PUQ. Madame Plourde avait aussi organisé, en août dernier, une table ronde sur l'oeuvre de Gabriel Marcel, durant le Congrès mondial de philosophie qui se tenait à Montréal; sa conférence s'intitulait alors "Gabriel Marcel, au tribunal du féminisme". Elle a donné un cours l'été dernier à l'Université Laval sur Gabriel Marcel. Elle est responsable, pour le Canada, de l'association "Présence de Gabriel Marcel", qui regroupe ici une trentaine de membres. Enfin, elle travaille présentement dans une équipe de rédaction de quatre collaborateurs, qui souhaitent publier l'an prochain, chez Bellarmin, un "Vocabulaire philosophique de Gabriel Marcel".

Anniversaires

- 11 octobre: Bernard Hétu, département des Lettres et Sciences humaines;
- 12 octobre: Hélène Lachapelle, département des Sciences pures;
- 14 octobre: Thérèse Morin, département des Sciences de l'éducation;
- 15 octobre: Danielle Gagné-Ouellet, Service de l'approvisionnement.

LE SYNDICAT DES CHARGÉS(ES) DE COURS DE L'UQAR DÉNONCE

Le 29 juin 1982, après une longue et difficile lutte, le Syndicat des chargés(es) de cours de l'UQAR recevait son accréditation. Quinze mois plus tard, le Comité de négociation représentant les chargés(es) de cours tente toujours d'en arriver à une entente avec la partie patronale, en vue de la signature d'une première convention collective. Des demandes aussi légitimes que le dégel des salaires (le gel des salaires étant appliqué depuis plus de 2 ans) et la reconnaissance du critère d'ancienneté, pour l'embauche à la session d'automne 1983, ont été systématiquement rejetées par la partie patronale. Pendant que l'Université s'évertue à faire traîner les négociations en longueur, les chargés(es) de cours, pour leur part, font face à des abus de pouvoir de toutes sortes, à des attitudes discriminatoires et à des règlements de compte déguisés. Les faits suivants, rapportés directement par les personnes concernées, en témoignent:

- Des chargés(es) de cours, à qui un module avait exprimé "toute sa satisfaction" par lettre, se retrouvent néanmoins en chômage à une session ultérieure, malgré les offres de service adressées au département concerné. Pendant ce temps, le même département signe des contrats avec des personnes occupant déjà un emploi ou n'ayant pas les qualifications ou l'expérience pertinente pour remplir la tâche qui leur est confiée. Dans d'autres cas, on a recours, à grands frais, à des personnes venant de Montréal ou d'ailleurs pour donner ces mêmes cours.

- D'autres chargés(es) de cours ayant déjà donné les cours pour lesquels on refuse de les engager se font répondre qu'on ne les engage pas parce qu'ils(elles) n'ont pas de convention collective et qu'à ce moment-là on peut engager quelqu'un d'autre!

Dialogue '83

Du 20 au 23 septembre derniers, Réjean Martin, Mariette Parent et Alan Wright ont représenté l'UQAR aux journées DIALOGUE '83, qui se déroulaient dans les Laurentides. Cette rencontre de représentants universitaires et de conseillers en information scolaire et professionnelle des collèges du Québec a été une occasion unique de faire connaître l'Université du Québec à Rimouski et ses programmes à l'ensemble des participants, et plus particulièrement aux représentants des collèges de l'extérieur de notre région. De plus, les nombreuses rencontres informelles auxquelles ont participé les représentants de l'UQAR devraient avoir un impact positif sur le recrutement de nouvelles cohortes à l'automne 1984.

POINT DE VUE SYNDICAL

- Dans certains cas, on se voit offrir, sans aucune explication, une charge de travail à 2 161,00 \$ alors que des collègues, lors de sessions antérieures, obtenaient 3 000,00 \$ pour la même tâche.

- Certaines directions de département établissent des critères d'embauche qu'elles modifient au besoin, lors des entrevues, afin de pouvoir tenir à l'écart les chargés(es) de cours jugés(es) "indésirables". Les exigences varient d'un(e) chargé(e) de cours à l'autre, au gré de considérations personnelles ou de non-appartenance à un clan précis. Nous retrouvons souvent, dans ces cas, un mépris total de la compétence, de l'expérience, de l'ancienneté et du degré de satisfaction exprimé par les étudiants(es).

Ces situations, dont la liste pourrait s'allonger, sont révélatrices des conditions de travail et de l'ambiance dans lesquelles les chargés(es) de cours de l'UQAR essaient de gagner leur vie. Le syndicat et l'ensemble de ses membres souhaitent aboutir, le plus tôt possible, à une entente négociée dans le respect mutuel des personnes impliquées plutôt que dans un climat conflictuel où les problèmes se règlent à grands coups de dents. Les chargés(es) de cours de l'UQAR ne veulent avoir à vivre, en silence, les situations abusives dénoncées plus haut; ils(elles) ne veulent plus avoir peur de perdre leur "job", de se retrouver sur la liste des personnes à éliminer parce que menaçantes, ou parce que la direction du département ou du module n'aime pas leur face, ou encore leur option philosophique ou pédagogique, dans une Université où l'on parle de plus en plus d'alternatives et de pluralisme.

Espérant quelques échos de solidarité, suite à la lecture de cet article et surtout, espérant la manifestation d'une volonté réelle de négocier de la part de l'employeur, les chargés(es) de cours de l'UQAR continuent de croire au bien-fondé de leurs revendications et à la légitimité de leurs attentes.

Le Syndicat des chargés(es) de cours de l'Université du Québec à Rimouski

Placement

LA BANQUE DU CANADA

La Banque du Canada entreprend sa campagne annuelle de recrutement universitaire en prévision des vacances qu'elle aura à combler l'année prochaine. Son intérêt se porte principalement sur les étudiants(es) de 2e cycle et sur les étudiants(es) de dernière année du 1er cycle. Ces étudiants(es) devront avoir une formation en économique, en finances, en administration ou en informatique.

La date limite pour le dépôt des candidatures accompagnées des relevés de notes (au local E-105-2), est le 20 octobre. Il y aura présélection.

Midi musical

Le mardi 11 octobre à midi, au café l'Index de l'UQAR, aura lieu le premier MIDI MUSICAL. Deux jeunes étudiants de la classe de percussion du Conservatoire de musique de Rimouski, Richard Roussel et Gabriel Dionne, tous deux étudiants de la classe du professeur Carol Lemieux, démontreront leurs possibilités spécialement en jouant en duo sur les instruments à claviers. Les oeuvres au programme sont de Bill Molenhof, Chick Corea et Grey Murray. C'est une occasion de venir passer une heure de détente, mardi, au café l'Index. C'est gratuit.

À L'UQAR

Michel Lalonde

Après 8 ans de carrière avec Garolou, Michel Lalonde décide de reprendre l'aventure en solo.

Pour ceux qui ne le connaissent pas, il a été l'instigateur et principal chanteur du groupe Garolou. Pour Michel, le tout commence au milieu des années '60 lorsqu'il est emporté, comme toute une génération d'ailleurs, par le raz-de-marée britannique mené par les Beatles. C'est à ce moment que Michel achète sa première guitare.



Il vit à Toronto, Ottawa, Montréal, Charlottetown et amasse un bagage de chansons et de vécu qui le mène éventuellement à Garolou et au dénouement qu'on connaît.

Aujourd'hui, Michel prépare sa rentrée en solo. Durant son prochain passage, vos yeux et vos oreilles pourront mieux percevoir où ce troubadour de la musique québécoise est rendu dans son cheminement. Michel est en préparation d'un disque: pour le printemps prochain, et c'est un peu un premier coup d'oeil sur cette nouvelle direction qu'il vous réserve.

Au Salon des étudiants de l'Université du Québec à Rimouski, le mercredi 12 octobre 1983 à 21 h. Entrée gratuite. Bienvenue à toutes et à tous!



Journée-Carrière

Plus de 400 personnes, pour une bonne part des étudiants(es) en administration de l'UQAR et du Cégep de Rimouski, se sont rendus à la Journée-Carrière, organisée par l'AIÉSEC. Treize kiosques, représentant des compagnies qui engagent régulièrement des diplômés(es), étaient sur les lieux. Beaucoup d'informations sur les possibilités d'emploi et sur le monde du travail ont circulé. Bravo aux organisateurs, Denis Smith, Manon Norbert et David Bourget, étudiants en administration et membres de l'AIÉSEC. Yves April, un étudiant en administration de l'UQAR, a été l'heureux gagnant d'un micro-ordinateur VIC-20.

DEUX SÉMIOTICIENS À L'UQAR

Jean Calloud et Louis Panier, deux sémioticiens du Centre d'analyse du discours religieux (CADIR) de l'Université catholique de Lyon seront à l'UQAR du 12 au 15 octobre 1983. Ils assumeront trois activités:

1. Le mercredi 12 octobre à 20 h, à la salle multi-média (D-406), Jean Calloud donnera une conférence publique: "La Bible est-elle encore à lire?" ou "Comment la sémiotique a-t-elle changé la lecture des textes bibliques?".

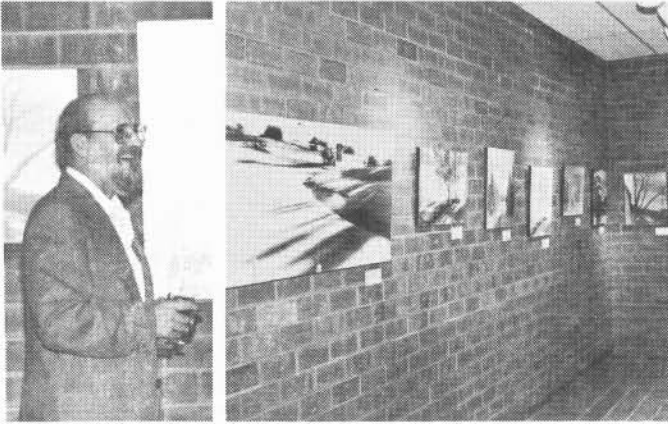
2. Le vendredi 14 octobre à 14 h, à la salle E-205, Jean Calloud et Louis Panier présenteront un exposé suivi d'un échange dans le cadre de la maîtrise en arts (éthique). Le thème de cette rencontre: la sémiotique greimassienne, sa nature, ses possibilités et ses limites pour la lecture des textes moraux. Application sur un texte moral. Activité ouverte aux personnes intéressées.

3. Le jeudi 13 octobre, une activité dans le cadre de la maîtrise en études littéraires dont les coordonnées sont à préciser.

Exposition

Jusqu'à vendredi, à la Galerie de l'UQAR (sur la mezzanine), Roland Morin expose une série de photographies, principalement sur des paysages, mais aussi quelques-unes sur l'Université même.

Roland Morin est le photographe de l'UQAR, depuis 1972. Il a commencé à s'intéresser à la photographie en 1946, alors qu'il étudiait le portrait à Ottawa. Par après, il revient dans sa région natale, à Montmagny, pour travailler chez un photographe commercial, où il fait entre autres choses de la photo pour des catalogues de meubles.



En 1956, il arrive à Rimouski. Il a pris de nombreuses photos pour les journaux suivants: le Soleil, le Progrès du golfe et l'Écho du Bas-St-Laurent. Ces deux

In bref.

Michel Fournier, un diplômé en géographie de l'UQAR, expose à la Galerie du Cégep. Il faut voir ses caricatures!

À l'occasion du 75^e anniversaire de fondation de la Caisse populaire de Rimouski, les dirigeants ont organisé un concours pour les jeunes sociétaires fréquentant l'Université. Il s'agit d'élaborer un travail de recherche (d'environ 5 feuillets dactylographiés) sur un thème ayant trait à l'histoire de la Caisse populaire de Rimouski, au service de l'économie de son milieu. Le travail doit être remis avant le 1^{er} décembre. Une bourse de 100 \$ sera présentée à la personne gagnante. Les fiches de règlements sont disponibles sur demande à la Caisse populaire de Rimouski.

Nous offrons nos meilleurs voeux de prompt rétablissement à Célestin Caron, présentement en congé de maladie.

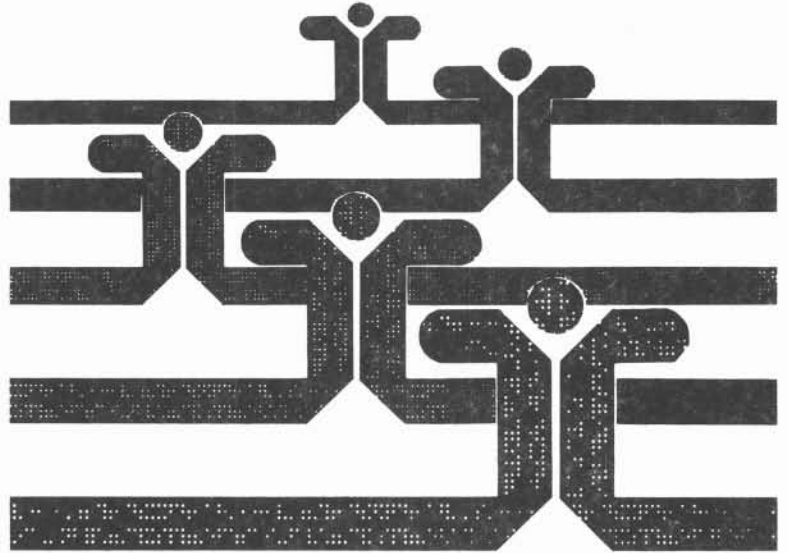
derniers hebdomadaires se sont fusionnés depuis, pour former le Progrès-Écho.

À partir de 1968, il enseigne la photographie à l'école Paul-Hubert, pendant 3 ans. En 1972, il entre à l'UQAR, où depuis 11 ans, il s'occupe de photographie, au service des étudiants(les), des professeurs(es) et pour les besoins de la maison.

Parmi les photos qu'il présente à l'exposition, on remarquera que monsieur Morin apprécie les photos voilées, où certaines formes, certains contrastes, sont atténués. Pour cela, il utilise de la pellicule infrarouge et différents filtres. Plusieurs des paysages qu'il montre ont été pris dans les environs de Rimouski. "Je me rends compte que j'ai un penchant pour les arbres et que j'aime bien les effets d'ombres et de lumière", dit-il.

Si monsieur Morin n'avait pas fait carrière dans la photographie, il aurait aimé faire de la psychologie. "Je suis fortement intéressé par la connaissance de l'être humain. Je lis beaucoup là-dessus."

Présentement il a un projet en tête: faire une série de portraits de vieillards, en faisant ressortir leurs sagesse, leur expérience de la vie. "Aller chercher l'essentiel d'une personnalité, c'est très important en photographie", explique-t-il.



SÉMINAIRE SUR LA PÉDAGOGIE UNIVERSITAIRE L'ORDINATEUR À L'UNIVERSITÉ, OUTIL D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE ?

Judi, 13 octobre 1983
Salle Multi-média

M JACQUES STE-MARIE
professeur au Département de technologie
de l'enseignement, Université Laval.

Exposé 9 h 30
Démonstration du système
Auteur "Microscope" 14 h 00

Adopté

COMITE EXECUTIF

A sa réunion (263e) du 19 septembre 1983, le Comité exécutif a résolu:

- d'approuver une entente relative au Centre d'interprétation maritime de Pointe-au-Père avec l'Office de planification et de développement du Québec;
- que la bourse destinée aux étudiants inscrits à la maîtrise en éducation soit offerte aux étudiants inscrits à la maîtrise en éthique pour l'année 1983-84, et d'accorder une bourse de 450 \$ par mois, de septembre 1983 à juin 1984, aux étudiants Daniel Noël et Anne-Marie Primeau (maîtrise en éthique), Bernard Côté et Jacques Laprise (maîtrise en développement régional) et Roger St-Pierre et Bernard Tessier (maîtrise en océanographie);
- d'abroger la résolution EX-251-1426 du 14 mars 1983 concernant le projet "Santé mentale et intervention en situation de crise".

A sa réunion (264e, spéciale) du 27 septembre 1983, le Comité exécutif a résolu d'enjoindre au directeur du service des terrains et bâtiments de procéder pour le 30 septembre à l'installation de tableaux d'affichage pour l'information destinée aux étudiants à l'étage E-100 selon les données fournies, de mandater le vice-recteur à l'administration et aux finances par intérim pour voir à l'exécution de cette résolution et de reconnaître le couloir D-100 comme espace approprié à l'installation de tableaux d'affichage pour des informations non destinées aux étudiants.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

A sa réunion (139e) du 30 septembre 1983, le Conseil d'administration a résolu:

- de nommer M. Jean-A. Roy membre de la Commission des études à titre de professeur occupant un poste de direction d'enseignement ou de recherche;
- de nommer Mme France Ruest, professeur régulier, membre de la Commission des études;
- de demander au gouvernement la nomination de Mme Micheline Bonneau au Conseil d'administration de l'UQAR en remplacement de M. Jean-Guy Nadeau;

- de modifier les critères d'éligibilité adoptés le 31 mai 1983 pour l'engagement de deux professeurs régularisés en informatique, dont l'un affecté au PPMEP;
- de signifier l'accord de principe de l'UQAR pour participer au programme de doctorat en éducation de l'UQAM;
- de recevoir le rapport d'évaluation budgétaire en date du 31 août 1983;
- de maintenir deux postes de sténo-commis-dactylo actuellement vacants, l'un au département des sciences de l'administration, l'autre au département des lettres et des sciences humaines et d'autoriser l'engagement de titulaires à ces postes;
- d'approuver l'ensemble du projet de réorganisation des services aux étudiants et de remplacer l'appellation "services aux étudiants" par "services à la communauté";
- d'abolir le poste de directeur de service de la pastorale (poste de cadre);
- de créer un poste de directeur adjoint des services à la communauté (poste de cadre), de muter à ce poste M. Serge Bérubé, actuellement directeur des activités physiques, sportives et socioculturelles, d'abolir le poste de directeur des activités physiques, sportives et socioculturelles et celui de responsable des activités socioculturelles et de créer un poste de professionnel (coordonnateur);
- d'approuver la résolution du Comité exécutif EX-258-1513 prolongeant jusqu'au 1er octobre 1983 le délai accordé à Mme Jeanne-Marie Gasse pour présenter une attestation du dépôt de sa thèse de maîtrise;
- de nommer M. Bernard Larocque directeur du module de chimie et de physique;
- de nommer M. Bertrand Maheux au poste de vice-recteur à l'administration et aux finances et de lui accorder un contrat de cinq ans à compter du 17 octobre 1983;
- de demander au gouvernement du Québec de nommer M. Bertrand Maheux membre du Conseil d'administration de l'UQAR à titre de vice-recteur;
- d'autoriser MM. Guy Massicotte, Gabriel Bérubé, Bertrand Maheux et Jean-Nil Thériault à signer les effets de commerce courants avec la banque désignée et MM. Jean-Nil Thériault et Paul Lepage à signer les chèques de remboursement des frais de voyage.

Centre de documentation administrative

Sports

Une séance de pratique de yoga, animée par Gervais Parent, aura lieu à la paletterie de l'UQAR, local G-215, le mardi 11 octobre à 20 h 30. C'est pour les débutants(es); tous les intéressés(es) sont invités(es) à y participer. C'est gratuit.

Inscription aux activités sur glace

La période d'inscription aux activités suivantes: ballon sur glace (M et F), hockey bottine (mixte) et hockey sur glace intra-mural, a été prolongée jusqu'à demain (mardi) au local E-105-5.

Tournoi de badminton de l'UQAR

Date: mercredi 19 octobre à 16 h 30

Endroit: gymnase de l'UQAR

Classe: A simple masculin
simple féminin
double mixte

B simple masculin
simple féminin
double mixte

Tu peux t'inscrire à deux catégories.

Coût: gratuit

Date limite d'inscription: le mardi 18 octobre à 12 h, au local E-105.

Une invitation spéciale est lancée au personnel de l'UQAR et bien entendu aux étudiants.

Une commandite de la brasserie Labatt.

Opinion

Madame Mariette Parent
Directrice
Relations publiques

Madame,

Par la présente, je désire vous signifier mon indignation. Je ne suis qu'un pauvre étudiant, je commence ma septième année dans cette "université"! J'y connais la majorité des administrateurs(trices) et du personnel et ceux-ci me connaissent. Je siège et j'ai siégé dans beaucoup de comités concernant tous les sujets qui traitent de près ou de loin la vie étudiante.

En date du 26 mai 1982, il y avait inauguration du Doctorat en océanographie à l'UQAR. Lors de cette réception fastueuse, aucun étudiant, même ceux déjà inscrits à ce Doctorat, n'avait été invité.

Après certaines pressions de ma part, une lettre provenant de la responsable des Relations publiques, c'est-à-dire vous-même, s'excusait de cet oubli et promettait que cela ne se reproduirait plus.

Pourtant, le 30 septembre dernier, lors de l'inauguration officielle du nouveau complexe universitaire, une nouvelle fois, aucun étudiant n'était invité.

Cette fois, je ne réclamerai pas de simples excuses, mais votre démission.

Soyez donc consciente que vous devez être très compétente ailleurs, mais sûrement pas là où vous êtes actuellement. Heureusement pour vous, toutes décisions administratives de cette envergure ne sont pas prises seules et vous pourrez jeter votre dévolu sur vos confrères.

Fondamentalement, je crois que tant que les étudiants ne seront pas mieux considérés par certains dans cette boîte, je ne crois pas qu'elle puisse porter le nom d'"Université".

Et oui, car si un jour il n'y avait plus d'étudiants ici, certains administrateurs prendraient plusieurs mois et mêmes plusieurs années avant de s'en apercevoir. Pourtant j'aurais toujours cru que, s'il n'y avait pas d'étudiants, il n'y aurait pas d'Université. Alors que feriez-vous?

Tous les administrateurs d'institutions scolaires, quelles qu'elles soient, devraient se répéter cette phrase une fois par jour.

Bien à vous,

Guy Châteauneuf, chimiste
Étudiant du 2e cycle en Océanographie
Président de la Commission de Vie étudiante
Représentant officiel des étudiants pour la construction et le réaménagement de l'UQAR

Réplique

Monsieur,

Trois choses à préciser:

1. Les représentants étudiants aux instances de l'Université ont été invités par carton dûment adressé à leur résidence. Tous les autres étudiants et étudiantes de l'Université étaient bienvenus(es). Lorsque l'on tient une activité sociale dans un lieu public, particulièrement fréquenté par les étudiants et étudiantes, il est bien sûr que l'on s'attend à ce que ceux et celles qui sont intéressés(es) par l'événement y assistent. D'ailleurs, vous y étiez vous-même!

2. Vous me dites que vous publiez cette lettre dans le but de faire un débat dans l'Université sur la présence des étudiants aux manifestations sociales organisées par l'institution. Je veux bien faire le débat! Sauf que je ne partage pas votre avis sur l'ordre de priorité que vous accordez aux différents

débats à faire. Il me semble que le financement des universités, le développement de la recherche, le soutien à apporter aux étudiants(es) de maîtrise et de doctorat, le logement étudiant, etc., sont des débats autrement plus importants auxquels devraient être conviés tous les membres de la communauté universitaire. Mais enfin, chacun ses priorités!

3. Lorsque vous vous êtes rendu compte qu'il était possible que certains de vos collègues aient pu comprendre qu'ils étaient exclus de l'inauguration officielle, pourquoi ne pas nous en avoir prévenu tout de suite plutôt que d'attendre que les événements soient passés? Attendre pour faire ses commentaires après coup n'est certes pas la façon idéale de créer un sentiment d'appartenance à une communauté. Peut-être que le fonctionnement en groupe est un objectif qui n'est pas partagé par tous.

Mariette Parent, directrice
Service des relations publiques

Inauguration



Visite des recteurs à Rimouski



Les recteurs de toutes les universités québécoises étaient de passage à Rimouski la semaine dernière, afin de sensibiliser la population au rôle des universités dans la société. Ils ont ainsi fait ensemble, par avion, la tournée des villes du Québec où des établissements universitaires sont implantés, en commençant par Rimouski.

De la visite



Lors de l'inauguration du nouveau pavillon, certains des employés(es) de l'UQAR qui travaillent dans les bureaux régionaux étaient sur les lieux: de gauche à droite, Réal Ruest, agent de liaison pour les bureaux de Gaspé et de Carleton; Mathilde Cotton, secrétaire à Gaspé; Jean Casgrain, agent de liaison à Rivière-du-Loup; Solange Bourgoin, secrétaire à Rivière-du-Loup; Ghyslaine Williamson, secrétaire à Carleton; Alan Wright, doyen adjoint, qui s'occupe des études à temps partiel à l'UQAR; et enfin, Lise Philibert, secrétaire au bureau régional de Matane.

UQAR information Hebdomadaire de l'Université du Québec à Rimouski

Direction et Publication : Service des relations publiques et de l'information - Local D-305 - Tél. : 724-1425

Rédaction : Mario Bédanger, Mariette Parent

Montage : Richard Fournier

Dactylographie : Simone Fortin

Impression : Service de l'imprimerie

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec